



Guide de demande pour Contribution pour initiatives locales (CIL)

Le développement économique communautaire est «un processus qui vise à influencer et à transformer les activités socio-économiques pour améliorer la qualité de vie et le bien-être d'une communauté ainsi que de ses résidents. C'est donc un processus global qui comprend les dimensions économique, social, culturel et environnemental. Le développement économique occupe un rôle primordial dans le processus parce qu'il affecte comment les gens gagnent leur vie, ce qui est une composante importante de la qualité de vie pour plusieurs.» (C. Bryant & APEC, 1993)

Canada

FedNor 

Contribution aux initiatives locales

Le fond des initiatives locales est un fond non-remboursable qui appui des projets/initiatives encourageant l'augmentation du développement économique en conformité avec le mandat de la SDÉG. Les montants disponibles vont jusqu'à 5 000 \$ par projet/initiative. Le Fond des initiatives locales est appuyé financièrement par FedNor/Industrie Canada. Le financement sera accordé selon la disponibilité des fonds de FedNor ainsi que des critères d'admissibilité.

Critères d'admissibilité

Qui peut faire la demande?

Les Premières Nations, les municipalités ou d'autres organisations communautaires à but non-lucratif situées dans la région desservie par la Société du développement économique de Greenstone.

Quel genre d'activités sont considérées admissibles?

Des activités de développement économique communautaire (DÉC) qui ont lieu dans le secteur desservie par la Société du développement économique de Greenstone. Les activités telles que : travailler avec la communauté pour évaluer les problèmes locaux, l'établissement d'objectifs, la planification et la mise en œuvre de stratégies pour le développement humain, institutionnel et physique des infrastructures, l'entrepreneuriat, l'emploi et l'économie. Les projets d'envergure régionale recevront la priorité.

Quel genre de projets/initiatives sont considérés admissibles?

Les projets admissibles peuvent inclure:

- Études de faisabilité;
- Projets de recherche;
- Projets/stratégies communautaires ICT;
- Projets de promotion de l'innovation et de la nouvelle technologie;
- Promotion de E-commerce;
- Développement de services commerciaux en-ligne;
- Rapports d'évaluation environnementale;
- Projet de capital à petite échelle;
- Colloques et ateliers de formation;
- Activités de promotion et de commercialisation;
- Événements touristiques communautaires;et,
- D'autres projets communautaires pour le développement économique

Quel genre d'activités pourraient être considérées inadmissibles?

Les projets inadmissibles peuvent inclure:

- Activités en cours d'opération du demandeur;
- Activités privées à profit;

- Activités qui créent une dépendance financière sur FedNor/Industrie Canada ou sur d'autres sources de financement gouvernementales non-admissibles selon cette initiative; et,
- Activités appuyées par le Fonds des initiatives locales peuvent être inadmissibles pour des fonds supplémentaires de FedNor/Industrie Canada. Voir le personnel de Fed/Nor pour plus de détails.

Éléments critiques:

La SDÉG encourage les partenariats dans les secteurs privé et public et, lorsque c'est possible, les coûts du projet/initiative seront partagés. Les projets ayant des fonds engagés par le demandeur et/ou autres partenaires auront la priorité.

Les projets doivent:

1. Être cohérent avec le mandat de la SDÉG;
2. Impliquer des partenariats : local-régional-externe;
3. Avoir un impact positif sur la région;
4. Être solide financièrement – faisable – sans dépendance à long terme;
5. Avoir des bénéfices économiques potentiels évidents (création d'emploi, stimulation de l'activité, croissance économique);
6. Créer ou maintenir l'infrastructure communautaire;
7. Avoir l'appui de la communauté au sens large (p. ex., municipalité, organisations communautaires);
8. Tenter la diversification;
9. Fonds d'endettement (autre que FedNor);
10. Être capable de bâtir la capacité de la communauté;
11. Être innovateur;
12. Ne pas être utilisé pour financer un commerce du secteur privé;
13. Démontrer le besoin de fonds;
14. Être dans l'étendue financière de 0 \$ à 5 000 \$.

Coûts admissibles:

Les coûts marginaux qui appuient les objectifs de DÉC. L'appui financier pour les initiatives sera jusqu'à un maximum de 5 000 \$. En général, les projets/initiatives approuvés par le conseil d'administration de la SDÉG seront payés lors de la réception du rapport final et des états financiers incluant des copies des factures et des chèques annulés. Une avance peut être permise lors de «circonstances spéciales» où le succès du projet en dépend mais requiert l'approbation du conseil d'administration de la SDÉG; donc, une telle demande DOIT être incluse avec la soumission de la proposition.

Procédures:

Le candidat s'assurera que le projet et les déboursements auront lieu selon l'échéancier mentionné dans le contrat et que toute la documentation pour la demande et l'administration est reçue telle que demandée.

Il n'y a aucune garanti de financement ni que le projet recevra le montant demandé. Le financement variera entre 100 \$ et 5 000 \$.

Communications:

Le bénéficiaire fournira à la Société du développement économique de recevoir la reconnaissance publique pour l'appui fourni au projet/initiative. Ceci peut inclure des logos imprimés sur du matériel, des communiqués de presse ou des conférences de presse. Les possibilités de communications peuvent être discutées avec le personnel de la SDÉG. Le personnel de la SDÉG fournira le graphisme et les textes écrits pour les reconnaissances. Les MP local seront avisés des demandes retenues.

Quelle est la procédure de demande?

- Le guide et le formulaire de demande seront disponibles sur notre site web au www.gedc.ca.
- Il est de la responsabilité du candidat de vérifier, avant l'échéancier, si la demande a été reçue et qu'elle est complète.
- La date d'échéance pour recevoir des demandes complètes est le 31 mars à 16 h.
- Les demandes complètes sont revues et évaluées par les membres du conseil d'administration de la Société du développement économique de Greenstone selon les critères d'admissibilité.
- **L'approbation du financement dépend de la disponibilité des contributions de FedNor.**
- Les candidats choisis seront avisés par écrit et devront signer l'Accord de déboursement de financement.
- Le projet (événement ou activité) et les déboursements reliés doivent avoir lieu entre la date de l'accord de déboursement de financement et le 31 octobre inclusivement.
- Si le projet ne peut pas être complété par le 31 octobre ou si le rapport et la documentation à l'appui ne peuvent pas être soumis avant le 31 octobre, l'accord de déboursement de financement sera annulé. Le financement déjà reçu par le candidat devra être retourné à la SDÉG.

Veillez garder une copie de votre demande et soumettre une copie (par courriel, par la poste ou en personne) au bureau ci-dessous. Les informations et les formulaires de demande sont aussi disponibles à l'adresse ci-dessous.

Société du développement économique de Greenstone

1409 rue Main

C. P. 1018

Geraldton, ON P0T 1M0

Tél: (807)854-2273, poste 24

Télécopieur: 807-854-2474

Courriel: jamie@gedc.ca



Liste de vérification de la demande

Votre demande doit inclure:

- Une page couverture signée qui introduit brièvement votre organisation, votre projet, le montant demandé et les informations de contact (nom, adresse, casier postal, courriel, numéros de téléphone et de télécopieur) du candidat faisant la demande au nom de votre organisation.
- Le formulaire de demande complété. Il doit avoir une signature autorisée.
- Une copie de la proposition/résolution de votre conseil approuvant la demande et, si retenue, la mise en œuvre du projet/activité tel que décrit dans la demande, en respectant les termes et les conditions des critères d'admissibilité et du contrat ?
- Lettres d'appui de d'autres organisations ou conseil de services municipal/local démontrant l'appui communautaire de votre projet.
- Lettres confirmant d'autres contributions et des contributions en nature.
- Soumissions d'achats de capital ou de consultation.
- Une copie du budget du projet.

La Société du développement économique de Greenstone se réserve le droit d'exiger d'autres documentation afin d'établir l'admissibilité de votre organisation ou de votre projet selon les critères CIL.

Vous pouvez appeler la SDÉG pour vous assurer que votre demande est complète et que nous l'avons reçue.

**En toute justice envers les autres applications,
la SDÉG ne considèrera pas les demandes incomplètes à la date d'échéance.**